

Montigny-lès-Metz le 20-03-2023

REGLEMENT DU JEU DES 30 ANS

ARTICLE 1

L'association « MONTIGNY-ENTREPRENDRE » organise un jeu-concours intitulé « LE JEU DES 30 ANS » du 29 mars au 15 avril 2023 et destiné uniquement aux commerçants adhérents à jour de cotisation.

ARTICLE 2

Les commerçants adhérents au jeu recevront un pack composé de : une urne, une affiche, un bandeau « Commerçant Participant » et les bulletins de participation.

30 gagnants seront tirés au sort, suite à la réception des urnes rassemblées avec les tickets.

L'ordre des gagnants se fera avec le boulier, lors de la remise des prix.

ARTICLE 3

Ce jeu-concours, avec obligation d'achat, est ouvert à toute personne majeure, à l'exception des commerçants participants (propriétaires de commerces) et partenaires de l'association.

Il est sans limitation de bulletins, puisqu'ils sont « avec obligation d'achat », chez tous les commerçants adhérant au jeu.

ARTICLE 4

Le tirage aura lieu le lundi 24 avril 2023, en présence de Maître BUND, des représentants de la Municipalité, des Partenaires et du Comité de l'association.

Les résultats seront publiés sur le site de Montigny-Entreprendre www.montigny-entreprendre.com à partir du 28 avril 2023.

ARTICLE 5

Il ne sera accepté qu'un seul gagnant par foyer, même adresse, pour l'ensemble du jeu.



ARTICLE 6

LOTS MIS EN JEU : 30 GAGNANTS :

Les 30 gagnants seront invités à la remise des prix par un « courrier suivi » dont la dénomination du prix sera faite sur place par le boulier « LOTO » en présence des gagnants ou représentés.

Voir liste ci-jointe.

- 30 GAGNANTS

1^{er} PRIX 1000€ en lots et B.A

2^é PRIX 900€ en lots et B.A

3^é PRIX 800€ en lots et B.A

4^é PRIX 700€ en lots et B.A

5^é PRIX 600€ en lots et B.A

6^é au 10^é PRIX 500 en lots et B.A

11^é au 20^é PRIX 400€ en lots et B.A

21^é au 30^é PRIX 300€ en lots et B.A

ARTICLE 7

Les lots, chèques, en bons d'achat, seront acceptés tels quels et ne seront ni transmissibles, ni cumulables, ni échangés contre tout autre objet ou contre une valeur monétaire et ni remboursés.

ARTICLE 8

L'association MONTIGNY-ENTREPRENDRE ne saurait être responsable en cas de mauvais acheminement du courrier pouvant entraîner des retards ou des pertes.

ARTICLE 9

Les gagnants autorisent par avance l'association MONTIGNY-ENTREPRENDRE et la VILLE DE MONTIGNY à publier leur nom et/ou leur photographie en rapport avec le présent jeu concours sans que cette publication puisse ouvrir droit à quelque indemnité ou rémunération que ce soit.

ARTICLE 10

Toute contestation ou réclamation à ce jeu, ne sera prise en considération que dans un délai de 1 mois à partir de la date de réception du courrier « GAGNANT ».

ARTICLE 11

L'association MONTIGNY-ENTREPRENDRE se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler à tout moment le jeu-concours, sans engager sa responsabilité et sans indemniser les participants.

ARTICLE 12

Association des Commerçants et Artisans de Montigny-les-Metz

Adresse courrier : 13, rue du Canal, 57950 Montigny-les-Metz

Tél : 06.07.09.44.06 -- Courriel : schwartz.clea@gmail.com

Association loi 1901, TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts



La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

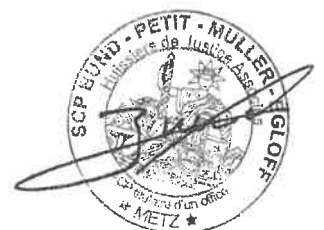
Toute difficulté pratique d'interprétation ou d'application de celui-ci sera tranchée par MONTIGNY-ENTREPRENDRE.

ARTICLE 13

Le règlement est disponible gratuitement sur simple demande écrite à l'étude d'huissier de de Maître BUND- PETIT-MULLER-EGLOFF, huissiers de justice à Metz.

LE PRESIDENT

Bernard SCHWARTZ



Association des Commerçants et Artisans de Montigny-lès-Metz

Adresse courrier : 13, rue du Canal, 57950 Montigny-lès-Metz

Tél : 06.07.09.44.06 – Courriel : schwartz.clea@gmail.com

Association loi 1901, TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

BON pour TIRAGE au SORT

Merci de compléter le formulaire ci-dessous pour participer au tirage au sort et le remettre dans l'urne de votre commerçant participant

Madame / Monsieur* rayer la mention inutile

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Localité

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

j'accepte d'être contacté(e) par les partenaires du jeu

Ce jeu concours, est ouvert à toute personne majeure et sans limitations de bulletins. Le règlement du jeu est disponible sur simple demande auprès de l'association Montigny Entreprendre, ou visible sur le site www.montigny-entreprendre.com est déposé chez Maître BUND (huissier de justice à Metz). Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent concours peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé destiné principalement à la gestion pratique du concours, la prospection ou aux études statistiques. Conformément à la loi informatique et libertés du 05/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification à leurs données personnelles en s'adressant par écrit à l'Union des commerçants Montigny Entreprendre, 13 rue du Canal 57950 Montigny-lès-Metz.

retrouver tous les adhérents au jeu 2023 sur votre site Internet :

www.montigny-entreprendre.com



www.montigny-entreprendre.com

Jeu des 30 ans !!! 30 gagnants !!!

du 29 mars au 15 avril 2023



facebook.com/montignyentreprendre

1^{er} prix 1000€*

2^{ème} prix 900€

3^{ème} prix 800€

4^{ème} prix 700€

5^{ème} prix 600€

6^{ème} au 10^{ème} prix 500€

11^{ème} au 20^{ème} prix 400€

21^{ème} au 30^{ème} prix 300€

***en lots et bons d'achat**



www.montigny-entreprendre.com

du 29 mars au 15 avril 2023

Jeu des 30 ans !!! 30 gagnants !!!

facebook.com/montignyentreprendre



COMMERCANTS
MONTIGNY
ARTISANS
Entreprendre



+ de 15000 € à gagner*

commerce participant

* en lots et bons d'achats

COMMERCANTS
MONTIGNY
Entreprendre



COMMISSAIRE
REPROPOLE METZ

www.montigny-entreprendre.com
du 29 mars au 15 avril 2023

Jeu des 30 ans !!! 30 gagnants !!!



